



Communiqué

Valoriser Lausanne comme une destination économique incontournable

Réputée pour ses Hautes écoles, sa position de leader dans les domaines de la santé, de la recherche, et du sport, la Ville de Lausanne souhaite renforcer sa notoriété, poursuivre le développement des secteurs clés du tourisme et de la gastronomie ainsi que favoriser la création et l'implantation d'entreprises sur son sol. Si la Ville dispose de solides atouts, elle doit aujourd'hui mettre en place un projet ambitieux de valorisation du territoire et de ses acteurs, et se doter d'une organisation assurant le développement optimal des différents sites d'activités stratégiques. Les constats effectués dans le cadre de l'étude comparative de l'Office d'appui économique et statistique sur le potentiel économique contributif à Lausanne, ainsi que l'observation de modèles au succès reconnu tel que le Biopôle, ont permis de préciser les grandes orientations stratégiques formulées dans son programme de législature 2021-2026.

Lausanne dispose d'un fort potentiel en tant que destination économique que la Municipalité ambitionne de développer durant la législature en cours. La Ville précise ainsi les orientations stratégiques, sur la base d'une étude comparative avec d'autres grandes villes suisses (Zurich, Bâle, Berne, Genève) menée par l'Office d'appui économique et statistique (OAES). Concentrée sur l'emploi à Lausanne et le potentiel contributif des acteurs économiques, elle a permis de souligner les enjeux pour la ville et d'apporter un certain nombre de constats significatifs.

La ville de Lausanne dispose de nombreux atouts, notamment de par sa renommée dans les domaines de la santé, de la recherche, de la formation, du sport et du tourisme. L'écosystème scientifique et technique induit par un pôle académique exceptionnel rassemblant des grandes écoles au rayonnement international (EPFL, UNIL, EHL, ECAL, IMD) génère de nombreuses entreprises dont les prestations ont des débouchés mondiaux. La « marque » Capitale olympique ainsi que la présence de nombreuses fédérations internationales sportives revêtent également une grande importance, notamment en termes d'impacts économiques comme une étude l'a récemment souligné.

Toutefois, pour bénéficier de ses atouts et atteindre ses objectifs de développement, une stratégie de valorisation du territoire se devait d'être édictée. Celle-ci doit désormais permettre de renforcer l'attractivité de la Ville sur le plan économique et touristique par des activités de promotion multisectorielles ainsi qu'une relation étroite au secteur privé. Il s'agit ainsi de contribuer au déploiement d'écosystèmes dynamiques et à la mise en place des conditions cadres nécessaires, eu égard également des aspects relatifs aux permis de construire.

Forte de ces constats, la Municipalité a défini une vision stratégique reposant sur trois axes : le développement des sites d'activités (Rasude, Beaulieu, Sévelin-Sébeillon-Provence-Malley, Vernand, Prés-de-Vidy, Plaines-du-Loup), la valorisation de Lausanne comme destination économique et touristique, ainsi que la connaissance des acteurs et des flux économiques qu'ils génèrent. Afin de mettre en œuvre cette stratégie, la Municipalité crée l'Unité développement et promotion de la Ville de Lausanne.

Le Biopôle : un modèle de développement de site

Le développement du Biopôle, parc scientifique de huit hectares, est aujourd'hui l'exemple d'une réussite reposant sur un modèle de valorisation d'un site par la création et l'animation d'un écosystème d'entreprises à forte valeur ajoutée, synonyme d'attractivité territoriale à l'échelle internationale. Il met également en valeur la réactivité nécessaire dans la réponse aux



sollicitations de surfaces et l'importance des services et solutions mutualisés à l'échelle du site. Il s'agit de s'appuyer sur ce modèle exemplaire pour les développements futurs de sites.

Enfin, pour information, le rapport sur le potentiel économique et contributif lausannois ainsi que l'édition 2022 du rapport sur le marché du travail sont disponibles sur les pages du portail statistique de la Ville de Lausanne : <https://www.lausanne.ch/officiel/statistique/analyses.html>.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic, 021 315 22 01**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39**

Lausanne, le 5 juillet 2022